

*Questions orales***LES RELATIONS OUVRIÈRES****LA POSSIBILITÉ D'UNE GRÈVE DES CHEMINS DE FER—LES CONSÉQUENCES POUR EDMONTON**

M. William G. Lesick (Edmonton-Est): Monsieur le Président, s'il y a une chose dont les Canadiens, et en particulier les habitants d'Edmonton, pourraient se passer, c'est bien d'une grève des chemins de fer. Edmonton connaît un chômage élevé. Un très grand établissement financier a fait faillite, avec les conséquences que l'on sait pour 100 000 Albertains ou plus qui risquent de perdre leurs économies. La tornade qui a traversé Edmonton a fait des morts, a détruit quelque 1 000 emplois et causé plus d'un quart de milliard de dommages. Une grève des chemins de fer toucherait gravement de nombreuses entreprises d'Edmonton et leurs employés.

• (1415)

Il y a certainement d'autres moyens que la grève ou le lock-out pour régler les conflits de travail. Dans le passé, les grèves dans les chemins de fer se sont toujours réglées, alors pourquoi ne pas régler le différend avant la grève? Il paraîtrait logique aux gens d'Edmonton et du reste du Canada de régler maintenant.

Au nom des habitants d'Edmonton et du Canada, j'invite les deux sociétés ferroviaires et les syndicats à s'entendre immédiatement et pacifiquement sur un règlement.

* * *

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE**L'INSTALLATION DE CEINTURES RÉGLABLES À TROIS POINTS DANS LES AUTOMOBILES**

Mme Thérèse Killens (Saint-Michel—Ahuntsic): Monsieur le Président, le Conseil canadien de la sécurité a tenu fin juin, à Toronto, son 19^e congrès annuel. Il a adopté la motion suivante:

Que le Conseil canadien de la sécurité exhorte Transports Canada à rendre obligatoires les ceintures réglables à trois points aux sièges arrière des automobiles pour les modèles 1990, au plus tard.

Le Conseil canadien de la sécurité demande également au gouvernement d'exiger des fabricants qu'ils produisent les éléments nécessaires pour équiper les automobiles existantes de ceintures à trois points.

Ces recommandations démontrent une fois de plus la nécessité de mieux protéger les passagers des automobiles et de renforcer le mandat du gouvernement, qui est de veiller à ce que les passagers, à l'avant et à l'arrière, soient protégés le mieux possible.

Nous devons féliciter le Conseil canadien de la sécurité de ses vues progressistes en matière de sécurité.

* * *

LES AFFAIRES PROVINCIALES**LE NORD DE L'ONTARIO—CRITIQUE DES POLITIQUES DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL**

M. John A. MacDougall (Timiskaming): Monsieur le Président, après 27 mois de gouvernement libéral-néo-démocrate en

Ontario, nous sommes bien placés pour constater les perturbations qu'ont subi les Nord-Ontariens. Les localités de Temagami, Latchford, Elk Lake et River Valley en ont ras le bol de la politique du premier ministre.

Des décisions, entérinées récemment par Queen's Park, visant à limiter les nouveaux approvisionnements en bois dans le sud de la région de Timiskaming sont irresponsables à l'égard des entreprises et des habitants de la région. Elles vont causer de graves difficultés, surtout la décision d'interrompre la construction du prolongement de la route d'accès de Red Squirrel.

Étant donné le peu de cas que le premier ministre de la province et son ministre des Ressources naturelles font des préoccupations des Nord-Ontariens, près de 15 000 emplois directs et indirects sont en péril. En fait, 180 travailleurs de la scierie William Milne and Sons de Temagami pourraient se trouver en chômage le mois prochain. C'est inacceptable. J'exhorte le premier ministre à tenir compte des besoins des habitants du sud de la région de Timiskaming et à se mettre à l'écoute des gens dont il met le gagne-pain en jeu.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR**LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—L'OFFRE D'UNE SÉANCE D'INFORMATION—LES PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT**

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, la semaine dernière, le NPD a demandé à la ministre du Commerce extérieur de le mettre au courant, en secret, en privé, à titre confidentiel, de l'état des négociations sur le libre-échange et la ministre a sauté sur l'occasion et lui a fait une offre en ce sens. Nous savons néanmoins que, dans ce coin de la Chambre, on a du mal à se décider.

Je crois que tous les Canadiens ont le droit de connaître les intentions du gouvernement. Tous ont le droit de savoir quel est l'enjeu de ces négociations sur le libre-échange, notamment pour les travailleurs des brasseries qui risquent de perdre leur emploi, pour les cultivateurs qui se sentent menacés ainsi que pour les travailleurs de l'automobile qui obtiennent une réponse différente chaque fois que la ministre ouvre la bouche. Compte tenu de la situation, quand la ministre du Commerce extérieur va-t-elle publier les études secrètes indiquant quels secteurs feront les frais de ces négociations?

Quand la ministre va-t-elle préciser quelles sont les priorités du gouvernement dans le cadre de ses négociations avec les États-Unis?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, le député mentionne que j'ai écrit aux chefs des deux partis de l'opposition pour leur offrir une séance d'information avant la dernière étape cruciale des négociations. Ils sont tous deux conseillers privés. Nous avons fait la même offre aux premiers ministres provinciaux et aux 300 membres de nos comités consultatif sectoriel. Ils ont toujours respecté le caractère confidentiel de ces séances d'information. Nous nous attendons à la même chose de la part des chefs des